

Dans le Village de Gennevilliers, on rénove l'espace public et on installe la plateforme du tramway.

Madame, Monsieur,

Les travaux du tramway entrepris depuis janvier 2010 dans le Village de Gennevilliers (rue Félicie et Jules Larose) se poursuivent. La voie du tramway et son revêtement sont posés, la chaussée est rénovée, les trottoirs sont élargis et embellis.

Une nouvelle phase de travaux débute le 23 mars 2011 sur la rue Timbaud afin de réaliser les infrastructures du tramway et la pose de la voie. Les travaux d'aménagement urbain se poursuivent également. Le cheminement des piétons continue d'être assuré, balisé et sécurisé.

Pour permettre la collecte des ordures ménagères, nous vous demandons d'apporter les poubelles aux points de collecte signalés par des panneaux.

Vous trouverez dans cette lettre le détail des travaux jusqu'à l'été 2011 et un plan de circulation afin de vous déplacer dans le Village de Gennevilliers.

Frédérique Ringot, agent d'information du prolongement du T1, est à votre disposition pour répondre à vos questions concernant le projet ainsi que les travaux. Vous pouvez la contacter au 06 28 71 02 08.

L'ÉQUIPE PROJET DU PROLONGEMENT DU TRAMWAY T1

Comment circuler dans le Village de Gennevilliers du 23 mars à mi-juin 2011.

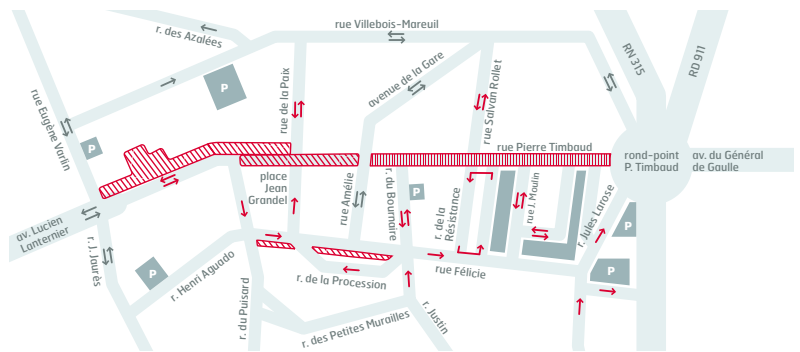
plateforme du tramway et rails réalisés par la RATP 

aménagement de voirie réalisés par le CG 92 circulation perturbée mais maintenue 

Phase 1: rue Pierre Timbaud-est du 23 mars au 15 avril 2011

Les travaux d'infrastructure de la plateforme débutent du rond-point Pierre Timbaud jusqu'à la rue Amélie ; le carrefour des rues de la Gare et Amélie reste traversant. Les rues du Bournaire, Salvan Rollet, de la Résistance et Jean Moulin sont en impasse. En dehors des horaires de travaux, la circulation est possible de 17h à 9h pour les riverains et les véhicules de livraison entre la rue de la Résistance et la rue Amélie.

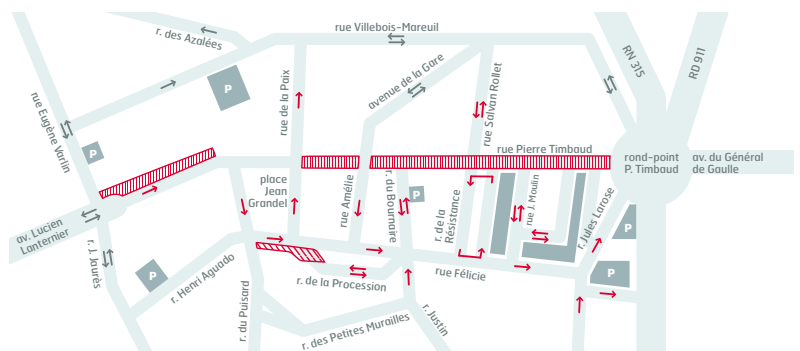
Les aménagements urbains se poursuivent rue Timbaud, entre l'avenue de la Gare et la rue de la Paix : la circulation y est fermée en journée, ouverte en dehors des horaires de chantier ; des travaux d'assainissement ponctuels (raccordement des évacuations des riverains au réseau de collecte d'assainissement), des travaux de réseaux d'éclairage et des feux tricolore sous trottoirs y sont réalisés. Le carrefour des rues Bournaire, Justin, et Félicie est réouvert à la circulation.



Phase 2: rue Pierre Timbaud-est du 18 avril au 6 mai 2011

Les travaux d'infrastructure de la plateforme se poursuivent et s'étendent jusqu'à la rue de la Paix. Le carrefour des rues de la Gare et Amélie reste traversant. Les rues Salvan Rollet, de la Résistance, du Bournaire et Jean Moulin sont en impasse. En dehors des horaires de travaux, la circulation est possible pour les riverains et les véhicules de livraison entre la rue de la Résistance et la rue de la Paix.

Du 18 au 29 avril, la rue de la Procession est fermée à la circulation en journée (accessible en dehors des horaires de chantier), en raison du réaménagement du carrefour de la rue de la Procession et la rue Félicie.



Phase 3: rue Pierre Timbaud du 9 mai à mi-juin 2011

Les travaux d'infrastructure de la plateforme se poursuivent de la rue Amélie jusqu'à la rue Eugène Varlin. Les carrefours des rues de la Gare et de la Paix restent traversants alternativement en fonction de l'avancement des travaux. Les travaux de pose de la voie débutent sur la rue Pierre Timbaud Est. Les rues Servan Rollet, de la Résistance, du Bournaire et Jean Moulin sont en impasse. En dehors des horaires de travaux, la circulation est possible pour les riverains et les véhicules de livraison entre la rue de la Résistance et la rue de la Paix. À partir du 9 mai, Rue Timbaud : entre la rue Jean Jaurès et la place Jean Grandel, le trottoir sud est en travaux. La circulation s'y effectue en sens unique. Les travaux consistent à réaliser l'assainissement, les réseaux d'éclairage et des feux tricolores, et la structure du trottoir. Du 9 au 20 mai, la circulation rue de la Procession est fermée pour permettre la réalisation du dallage. Place Jean Grandel, le stationnement est supprimé sur le trottoir ouest en raison du réaménagement du trottoir, l'accès aux commerces est maintenu.

